



HAL
open science

Norme et transgression dans les proverbes

Silvia Palma

► **To cite this version:**

Silvia Palma. Norme et transgression dans les proverbes. *Savoirs en Prisme*, 2012, Normes, marges, transgressions, 2, pp.253-264. 10.34929/sep.vi02.19 . hal-02507150

HAL Id: hal-02507150

<https://hal.univ-reims.fr/hal-02507150v1>

Submitted on 12 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Norme et transgression dans les proverbes

Résumé

Il est communément admis que les proverbes indiquent une règle générale, une norme en vigueur dans une communauté linguistique. Que cette communauté soit limitée ou étendue, réelle ou virtuelle, la règle évoquée présente invariablement un caractère de vérité générale et le locuteur qui énonce un proverbe dans d'une situation particulière indique que le cas considéré vérifie la règle générale sous-jacente (*Tel père, tel fils ; Il n'y a pas de fumée sans feu ; Les bons comptes font les bons amis...*). Toutefois, il existe un groupe de proverbes – moins nombreux et moins étudiés que ceux que nous venons d'évoquer – servant justement à indiquer la transgression par rapport à la norme invoquée (*Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs ; Ce n'est pas à un vieux singe que l'on apprend à faire des grimaces...*). Dans ces cas, l'ordre habituel des actions n'est pas respecté ou le destinataire d'une action ne convient pas. En brisant la règle habituelle, ces proverbes mettent en place une autre règle mais en même temps, du fait de s'opposer à la première, valident indirectement celle-ci. Notre étude est consacrée à ces deux types de mécanismes de validation de la norme dans les proverbes.

253

Mots-clés : proverbes ; genericité ; norme ; transgression ; stéréotypes lexicaux.

Abstract

It's generally admitted that proverbs point out a general rule, a current standard shared by a linguistic community. This community may be limited or spread, real or virtual, but in any case, the invoked rule appears to be law-like. Then, when a person uses a proverb to describe a particular situation, she indicates that this case is within the scope of the standard, that it verifies the underlying rule (*Like father, like son, There is no rose without a thorn...*). However, another group of proverbs – certainly less frequent and more rarely studied – indicate exactly the opposite: they underline a transgression with regard to the standard (*Don't put the cart before the horse, You can't teach your grandmother to suck eggs...*). In these cases, the actions don't take place in the right order, or the aimed person is not the good person for the action. By breaking the general rule, these proverbs (a) recognize its existence, which means for us an indirect way of validating it and (b) evoke at the same time another rule. In this work, these two strategies of validation are explained.

Keywords : proverbs; genericity; standard; transgression; lexical stereotypes.

Norme et transgression dans les proverbes

254

Introduction

Nous allons commencer cette étude par la définition même de *proverbe*, une notion aux contours vagues, même pour les experts. Les parémiologues préfèrent souvent utiliser le terme *parémie*, que J. Sevilla Muñoz définit dans les termes suivants (1992 : 333) :

Pour nous, « parémie » – et « paremia », en espagnol – c'est l'unité fonctionnelle mémorisée en compétence qui se caractérise par la brièveté, le caractère sentencieux, l'enchâssement et le fait d'être une unité close. [...] Nous ne possédons pas une notion exacte des éléments qui configurent l'univers parémiologique. Certains érudits ont même déclaré que ni les anciens ni les modernes n'ont réussi à délimiter les barrières linguistiques de l'énoncé proverbial.

Dans l'usage courant de la langue, on trouve surtout le terme *proverbe*, défini dans les termes suivants dans les dictionnaires :

Formule présentant des caractères formels stables, souvent métaphorique ou figurée, et exprimant une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique et populaire, commun à tout un groupe social (Le Petit Robert, éd. 1994).

Sentence courte et imagée, d'usage commun, qui exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse et auquel se réfère le locuteur (Trésor de la langue française, dictionnaire en ligne)¹.

Du point de vue du contenu, nous constatons que les définitions coïncident sur le fait que les proverbes renvoient à une règle générale, une norme de comportement en vigueur au sein d'une communauté linguistique.

Qu'elle soit limitée ou étendue, réelle ou virtuelle, la règle évoquée présente invariablement un caractère de vérité générale, grâce à certains traits linguistiques. Cette valeur générale est étroitement liée au caractère prescriptif habituellement attribué aux proverbes.

1. <www.atilf.atilf.fr>.

La structure linguistique des proverbes

Le caractère générique des énoncés proverbiaux est marqué linguistiquement, notamment par la présence d'un sujet générique (*Qui, Chaque N, Les N...*), d'adverbes indiquant une grande fréquence (*toujours, souvent...*), d'un verbe toujours au présent de l'Indicatif, à valeur intemporelle. C. Schapira (1999 : 61 & suiv.) propose comme éléments constitutifs du proverbe les traits suivants :

A) Pour le sujet: il désigne une catégorie dans son ensemble, qui peut être exprimée par:

- une proposition relative sans antécédent, invariablement introduite par *qui*, par exemple : *Qui dort, dîne.*
- un nom accompagné d'un article défini à valeur générique, comme dans : *L'habit ne fait pas le moine.*
- le pronom indéterminé *on* (quoique beaucoup moins fréquemment que dans les maximes) : *A force de choisir, on prend le pire.*
- lorsque *je, tu* ou *vous* apparaissent comme sujet, ils perdent toute valeur déictique : *Aide toi, Dieu t'aidera ; Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es.*
- dans certains cas, le pronom indéfini *tel* fonctionne comme sujet : *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera.*

B) Pour les compléments : la morphologie du complément s'accorde en général avec celle du sujet. Ainsi :

- le sujet exprimé par un nom avec article défini attire un objet à article défini, comme dans : *L'argent ne fait pas le bonheur ; Selon le vent, la voile.*
- l'absence d'article dans le sujet entraîne souvent l'absence d'article pour l'objet, comme dans : *Pauvreté n'est pas vice ou Contentement passe richesse.*

C) Pour les éléments morphologiques déictiques : ils sont généralement exclus et, lorsqu'ils sont présents, ils ont perdu leur valeur déictique, comme dans : *Aujourd'hui en fleurs, demain en pleurs.*

D) Pour ce qui est de l'emploi du nom propre : ils peuvent apparaître dans un proverbe si le nom propre est clairement connoté en diachronie, comme dans : *Rome ne s'est pas faite en un jour.*

E) En ce qui concerne le verbe, la forme largement dominante est le présent de l'Indicatif. Lorsque l'on utilise d'autres formes, celles-ci sont dépourvues d'ancrage référentiel, comme dans : *Qui a bu boira, ou Qui vivra verra.*

Par ailleurs, de nombreux travaux ont été consacrés aux aspects purement formels des proverbes, tels que la rime, le nombre de syllabes, le rythme... Ainsi, C.

Schapira (*op. cit.*), A. Méndez Pérez (1996) et J.-C. Anscombe (1999 & 2000), pour n'en citer que quelques-uns, coïncident très largement sur la présence des traits distinctifs suivants :

256

- l'organisation binaire, pouvant prendre différentes formes : juxtaposition de deux propositions principales achevées (*L'homme propose, Dieu dispose*) ou de deux propositions principales elliptiques (*Noël au balcon, Pâques aux tisons*) ; une relative sans antécédent en fonction de sujet (*Qui sème le vent récolte la tempête*), une proposition circonstancielle (*Comme on fait son lit on se couche*).

Cette structure binaire est soulignée par différents moyens, notamment :

- le rythme et la rime : *A chaque oiseau son nid est beau ; Petit à petit l'oiseau fait son nid ...*
- le rythme, avec assonance ou allitération : *Faute avouée est à moitié pardonnée ; Bon chien chasse de race ...*
- une syntaxe défectueuse ou archaïque : *Le cœur ne peut douloir ce que l'œil ne peut voir ; Qui trop embrasse, mal étreint.*
- quelques figures rhétoriques récurrentes, par exemple : répétition d'un même terme dans chacun des membres de la formule (*Tel père, tel fils ; Les bons comptes font les bons amis*), emploi de termes antonymiques dans les deux membres de la formule, afin de créer une antithèse (*Jeune saint, vieux démon ; Beaucoup de bruit, peu de fruit*), paronomase (*Qui trop s'excuse s'accuse*), chiasme (*Suis le plaisir, il te fuira/ Fuis le plaisir, il te suivra*), paradoxe (*Qui trop embrasse mal étreint ; Qui trop se hâte reste en chemin*).

Lorsque l'on considère les aspects formels, on insiste souvent sur le caractère figé des énoncés proverbiaux. Certes, il est impossible d'actualiser certains éléments lexicaux, ou de réaliser des transformations syntaxiques importantes, mais certains auteurs ont montré à l'aide de tests linguistiques que les proverbes sont en réalité moins figés que l'on pourrait le croire².

La généralité dans les proverbes

Rappelons que les phrases génériques sont traditionnellement définies à partir des traits suivants : elles sont non-événementielles, dénotent des propriétés, généralement des propriétés vraies, d'où leur caractère gnomique (*i.e.* elles dénotent une propriété générale), elles possèdent un syntagme sujet générique, habituellement de la forme *Les N*.

À l'intérieur des phrases génériques, on distingue différentes sous-classes. Bien que la terminologie puisse varier selon les auteurs, ils sont d'accord pour signaler l'existence de trois groupes :

2. Pour une présentation détaillée de ce point, cf. Anscombe, 1999.

- les phrases génériques qui ne font qu'expliquer le concept étudié et qui sont donc nécessairement vraies : les analytiques ou *a priori* analytiques, comme *Les triangles sont des figures géométriques*.
- celles qui correspondent à une vérité générale : les *a priori* non analytiques ou typifiantes *a priori*, comme *Les chats chassent les souris* ou *Les castors construisent des barrages*. Contrairement au premier groupe, l'existence d'exceptions est tout-à-fait possible. Le trait est caractéristique de la classe, mais sa non vérification dans un ou plusieurs individus n'invalide pas la règle.
- celles qui correspondent à une image « locale » du monde pour un certain locuteur, valides donc pour ce locuteur : les non *a priori* synthétiques ou typifiantes locales, comme *Les dentistes sont antipathiques*.

Par ailleurs, lorsqu'un locuteur énonce un proverbe afin de caractériser une situation spécifique, il s'appuie sur la règle générale en jeu dans le proverbe et établit un lien entre les deux. Ainsi –contrairement à ce qui a souvent été affirmé– le locuteur ne « s'efface » pas derrière un énonciateur correspondant à la sagesse populaire, mais assume complètement la responsabilité énonciative : c'est lui qui attribue au cas spécifique l'étiquette associée à la catégorie, comme dans le dialogue suivant :

- *Tu as appris que le fils de Pierre a des problèmes avec la police ?*
- *Que veux-tu ? Tel père, tel fils.*

Ou dans les termes de G. Kleiber (2000 : 40) :

Cette vertu de « name » lui permet [au proverbe] de catégoriser, c'est-à-dire de ranger ou rassembler dans la catégorie dont il est la dénomination, des occurrences particulières qui le vérifient. [...] Les proverbes en tant que phrases génériques expriment ainsi des régularités structurantes et non des assertions sur des faits particuliers (op.cit. : 41).

Ainsi, pour Kleiber, le schème sémantique des proverbes est celui d'une implication de type « Si un homme est engagé dans telle ou telle situation (état, processus), alors il s'ensuit telle ou telle situation ». Donc, seulement les phrases génériques dont le contenu sémantique correspond à une implication auraient des chances de devenir proverbes, à condition de ne pas limiter cette notion d'implication au sens littéral de l'énoncé, car l'implication, qui sert de schème sémantique au proverbe, n'a pas besoin de se retrouver déjà dans le sens de la phrase-signifiant. Par ailleurs, le sens implicatif peut être beaucoup plus complexe que celui de la phrase littérale et ne se résume pas forcément à un antécédent simple suivi d'un conséquent simple.

Il s'avère fondamental de bien comprendre l'étendue de cette notion d'implication : les proverbes mettent en relation un sujet générique et un prédicat

mais cette relation « *est prédiquée collectivement de la classe des hommes et non de chacun des individus qui la composent* » (M. Riegel, 1987 : 94). Les proverbes constituent donc des phrases génériques typifiantes a priori : ils énoncent une vérité générale³, mais l'existence de contre-exemples n'infirme pas la validité de la règle. Ainsi, l'existence d'un type particulier de rose n'ayant pas d'épines n'invalide pas la règle générale « Pas de rose sans épines », de la même manière qu'un fils ne ressemblant pas à son père n'invalide pas la règle en jeu dans « Tel père, tel fils ».

La présence et le fonctionnement de la norme dans les proverbes

Énoncés à propos d'une situation particulière, les proverbes servent à indiquer soit que le cas considéré vérifie la règle générale sous-jacente (*Tel père, tel fils ; Il n'y a pas de fumée sans feu ; Qui sème le vent récolte la tempête ; Les bons comptes font les bons amis...*) soit, au contraire, que la règle n'a pas été respectée (*Tout ce qui brille n'est pas or ; Ce n'est pas à un vieux singe que l'on apprend à faire des grimaces...*). Toutefois, lorsque l'on se penche sur les études consacrées aux proverbes, on note que c'est surtout le premier groupe qui est étudié, qui est vu comme le « meilleur exemplaire », le prototype de l'énoncé proverbial.

Les proverbes focalisant sur la vérification de la règle générale font oublier de ce fait l'existence éventuelle de contre-exemples ; l'autre groupe, en revanche, souligne la présence de cas s'éloignant de cette règle⁴.

Il est opportun de préciser que la notion de contre-exemple ne présuppose ici aucune connotation négative: en réalité, le fait de signaler que le cas considéré s'éloigne de la loi générale – que nous présentons sous la forme *Les X sont Y* – revient à signaler l'existence d'une autre loi générale – *Il existe des X qui sont Y' / Z* –, non repérée auparavant. Nous défendons donc l'idée que, derrière la première règle, souvent proche de l'opinion ou du bon sens, apparaît une autre règle, peut-être moins visible au départ, qui délimite plus précisément l'étendue de la première.

Il existe différentes possibilités pour signaler le lien existant entre X et Y dans le cas de vérification de la règle :

- *en associant X et Y* : soit le proverbe établit un lien direct entre X et Y, proche de la quantification universelle « Tous les X sont Y », mais avec la possibilité d'exceptions, soit un lien indirect, par exemple à l'aide d'une double négation, comme « Aucun X n'est non Y », ou d'un prédicat différent de Y, comme dans « Aucun X n'est Z ».
- *en dissociant X et Y* : si les deux éléments sont incompatibles, la présence de l'un impliquera l'absence de l'autre. Ainsi, on trouvera des formes telles que « Tout X est non Y », « Tout X est Z », ou encore « Aucun X n'est Y ».

3. Rappelons que la notion de vérité générale s'oppose à celle de vérité nécessaire, au sens où une vérité générale concerne une majorité des cas, tandis qu'une vérité nécessaire concerne forcément tous les individus. Ainsi, les phrases génériques exprimant une vérité générale font intervenir l'article défini (*Les X sont/ font/ ont Y*), tandis que les phrases génériques exprimant une vérité nécessaire s'appuient sur un quantificateur universel (*Tous les X sont/ font/ ont Y*).

4. Pour une présentation détaillée de ces deux familles de proverbes, cf. Palma, 2007 & 2012 (à paraître).

Dans les proverbes servant à marquer la présence de contre-exemples à la loi évoquée, le lien entre X et Y peut s'établir également de manière directe ou indirecte :

- *en associant X et Y*, à travers un schéma du type de : « Dans ce cas particulier, X n'est pas Y » ou « Il se peut que X ne soit pas Y », « Il ne faut pas croire que tous les X sont Y ».
- *en associant X et un autre prédicat, disons Z*. La structure serait alors « Dans ce cas particulier, X est Z », « Il se peut que X soit Z ».

Les proverbes indiquant la vérification de la règle

D'un point de vue morphologique, ces proverbes peuvent présenter soit une forme affirmative : *Qui a bu boira ; Les absents ont toujours tort ; Qui va à la chasse perd sa place ; Qui vole un œuf vole un bœuf ; Un singe habillé en pourpre est toujours un singe ; Aide-toi, le Ciel t'aidera ; Un homme averti en vaut deux ; Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ; Autant de têtes, autant d'avis...*⁵, soit une forme négative. Lorsque la négation intervient, il peut s'agir d'un cas de négation simple : « Aucun X n'est Y »/ « X n'est jamais Y » ou d'une double négation : « Il n'y a pas de X sans Y », sémantiquement très proche d'une valeur affirmative (« Tous les X sont/ ont/ font Y »). Quelques exemples de forme négative: *Il n'est pas de fumée sans feu ; Pas de rose sans épines ; Pas de samedi sans soleil ni de femme sans conseil ; Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit ; Il n'est pas marchand qui toujours gagne ; On ne peut pas être et avoir été ; Les chiens ne font pas des chats*⁶.

Le fait que cette famille de proverbes souligne la vérification de la loi générale peut être démontré notamment par :

A) la possibilité de paraphrases faisant intervenir un quantificateur universel ou des adverbes indiquant une grande fréquence :

*Tout fils ressemble à son père / Un fils ressemble toujours à son père.
Tout feu entraîne de la fumée / Le feu entraîne toujours de la fumée.*

Cette possibilité de combinaison avec les indications d'exhaustivité montre le glissement opéré dans ce type de proverbes entre la notion de vérité générale (liée à *Les X*) et celle de vérité nécessaire (liée à *Tout X*). Il est clair que ces énoncés ne correspondent pas forcément à ce qui se passe dans le monde réel, mais à l'idée que les sujets parlants ont ou se font de l'objet ou de la situation évoquée. En effet, il est

5. Quelques exemples de ce même fonctionnement en espagnol: *De tal padre, tal hijo; Al que madruga, Dios lo ayuda ; Aunque la mona se vista de seda mona (se) queda ; El que se fue a Sevilla perdió su silla ; Perro ladrador, poco mordedor ; Cuando el río suena, agua lleva ; Al mejor cazador se le va la liebre ; Cría cuervos y te sacarán los ojos.*

6. Quelques exemples de ce même fonctionnement en espagnol : *No hay mal que por bien no venga ; No hay rosa sin espinas ; El que no llora no mama ; Ningún jorobado se ve la joroba ; No hay cuesta arriba sin cuesta abajo ; No se puede estar en casa y cantar misa ; No se puede repicar y andar en la procesión.*

parfaitement possible qu'un fils ne ressemble pas à son père, mais cela n'invalide pas la règle générale liée au stéréotype « chacun ressemble à ses géniteurs »⁷.

B) par la possibilité de retrouver le schéma implicatif proposé par Kleiber :

S'il y a un feu, alors il y a (aura) de la fumée. / Un feu entraîne forcément de la fumée.

Si c'est son fils, alors il lui ressemble / Un fils ressemble forcément à son père.

S'il a volé, alors il volera encore une fois. / Voler une fois implique qu'il volera encore une fois.

260

Si ces proverbes peuvent mettre en avant si fortement la vérification de la loi générale, c'est sans doute en raison du fait qu'ils font intervenir dans le prédicat (Y) des traits fortement liés au stéréotype du sujet (X)⁸, par exemple: un voleur c'est par définition quelqu'un qui vole, on peut donc difficilement se tromper en lui attribuant un prédicat fortement lié à cette notion, en l'occurrence continuer de voler. De la même manière, un feu stéréotypique est un feu avec des flammes, dégageant de la chaleur et de la fumée. Il est donc naturel de lui attribuer cette propriété dans le proverbe. C'est probablement cette proximité qui rend les proverbes aussi naturels, aussi « évidents ». Dans ce groupe de proverbes, le locuteur évoque la règle générale et assume la validité de son contenu dans le cas particulier qu'il qualifie. Ou en d'autres termes, le thème est la règle et le propos, sa portée universelle, par accumulation de vérifications individuelles⁹.

Les proverbes indiquant la transgression, l'éloignement par rapport à la règle

Les proverbes de ce groupe – beaucoup moins souvent étudiés et, également, moins nombreux que ceux signalant la vérification de la règle générale – marquent, au contraire, la présence de contre-exemples, soulignant ainsi le caractère seulement général de la loi évoquée. Comme nous l'avons indiqué, l'existence de contre-exemples à la règle générale « Les X sont Y » introduit une autre règle générale. Le

7. D'autres cas, en revanche, posent problème pour ce type de paraphrase. Prenons le cas de *Qui vole un œuf vole un bœuf*. Une paraphrase littérale semble totalement exclue. Il faudrait considérer d'autres possibilités de reformulation, du type de *Un voleur continue toujours de voler / Un voleur volera toujours / Tout voleur continue de voler*.

8. Traits qui peuvent coïncider ou pas avec des propriétés intrinsèques ; ce qui compte c'est l'image que le locuteur a/ se fait de la situation.

9. Un exemple un peu différent nous paraît illustrer le même phénomène sous un autre angle : *Un singe habillé en pourpre est toujours un singe*. Lorsqu'un locuteur se sert de ce proverbe, il indique que malgré les apparences trompeuses, l'essentiel demeure. Il est évident que le fait d'être habillé en pourpre renvoie à une caractéristique qui est très loin du stéréotype de singe. L'essentiel pour être un singe, au sens stéréotypique, est, par exemple, faire des grimaces, manger des bananes. Puisque le proverbe cherche à souligner la validité de la règle, un élément qui est inhabituel doit apparaître dans le cadre d'une concession, comme ici. Le contenu assumé par le locuteur du proverbe serait donc très proche de la tautologie « un singe est un singe », ou plus précisément « un singe reste un singe, malgré les apparences trompeuses ».

plus souvent, celle-ci présente la forme négative « Certains X ne sont pas Y », mais quelques rares cas suivent le schéma affirmatif « Certains X sont Z ».

Quelques exemples du schéma faisant intervenir X et Y sous la forme « Certains X ne sont pas Y » : *Tout ce qui brille n'est pas or ; Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; Ce n'est pas à un vieux singe que l'on apprend à faire des grimaces ; Une fois n'est pas coutume ; Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire ; Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois ; Il ne faut pas parler de corde dans la maison du pendu ; On ne change pas d'attelage au milieu du gué ; Il ne faut pas chômer les fêtes avant qu'elles ne soient venues ; Il ne faut pas acheter la corde avant d'avoir le veau ; Il n'est pas tous les jours fête ; Il est trop tard pour fermer l'écurie quand le cheval s'est sauvé.*

Quelques exemples du schéma faisant intervenir X et Z sous la forme « Certains X sont Z » : *Qui paie ses dettes s'enrichi ; Après la mort, le médecin.*

Contrairement au groupe précédent, les proverbes signalant la transgression, le non-respect de la norme ne peuvent pas se combiner avec les indications d'exhaustivité ni avec les adverbes indiquant une forte fréquence (**Tout ce qui brille est or / *Ce qui brille est toujours de l'or ; * Toutes les vérités sont bonnes à dire / * Les vérités sont toujours bonnes à dire.*). Il n'est pas possible non plus d'explicitier le schéma implicatif (**Si ça brille, alors c'est de l'or. / *Si c'est une vérité, alors elle est bonne à dire.*). En revanche, les exemples de ce groupe se combinent naturellement:

A) avec les indications de non exhaustivité :

*Ce qui brille n'est pas toujours de l'or / Ce qui brille n'est pas forcément de l'or.
Les vérités ne sont pas toutes bonnes à dire. / Les vérités ne sont pas toujours
bonnes à dire. / Les vérités ne sont pas forcément bonnes à dire.*

B) avec des expressions indiquant la concession :

*Bien que cela brille, ce n'est pas de l'or.
Bien que ce soit une vérité, elle n'est pas bonne à dire.*

C) avec une expression indiquant l'élargissement ou le passage à une autre notion (Z) :

*Quelque chose qui n'est pas de l'or peut briller aussi.
Ne pas dire une vérité peut être une bonne chose aussi.*

D) avec un syntagme nominal spécifique.

Quelques précisions s'imposent avant de nous servir de ce test, étroitement lié à la notion de stéréotypes lexicaux. J.-C. Anscombre (2002 : 17) indique à propos des prédicats stéréotypiques que dans le monde actuel, dans lequel *Les voitures ont*

quatre roues est une phrase générique¹⁰, on ne pourrait pas répondre –sauf ironie ou moquerie– à quelqu’un qui nous demande comment est notre voiture : *Cette voiture a quatre roues*. Lorsque la règle est rappelée, comme dans *Comme toutes les voitures, la mienne a quatre roues*, le résultat est déjà plus naturel. L’utilisation d’un SN spécifique est, en revanche, tout à fait possible lorsqu’il s’agit d’indiquer une certaine anomalie par rapport à la phrase générique correspondante, par exemple : *Cette voiture a six roues, c’est une tout-terrain*. Il serait également possible d’indiquer la présence d’une anomalie sous un autre angle, en disant par exemple : *Cette voiture a quatre roues énormes*. La taille inhabituelle des roues rend alors possible l’utilisation du SN spécifique.

Dans le cas des proverbes que nous étudions, si l’on veut indiquer un certain écart par rapport à la règle générale sous-jacente (Les X ont/ sont/ font Y), la combinaison avec un syntagme nominal spécifique est possible : *Cet objet brille sans être de l’or. // Cette vérité n’est pas bonne à dire*. Si cette combinaison est possible, cela veut dire que les prédicats en jeu ne sont pas des prédicats stéréotypiques. Ils marquent, au contraire, un certain écart par rapport à la règle habituelle.

Dans les exemples de ce deuxième groupe, la loi générale (« Les X sont Y ») est évoquée, mais le locuteur ne se focalise pas sur la validité de son contenu, comme dans le premier groupe. Ces proverbes concernent justement les cas des X qui ne sont pas Y, mais plutôt Y’ ou Z. Ils font donc basculer l’attention vers la présence d’une autre loi générale, moins évidente et probablement complémentaire de « Les X sont Y », à savoir : « Il y a des X qui sont Y’ / Z » (quelque chose peut briller sans être de l’or, dans certaines circonstances, une vérité peut être bonne à cacher). Ces éléments Y’, Z s’éloignent des éléments stéréotypiques associés à la classe des X.

Dans d’autres cas, le proverbe utilise une stratégie un peu différente pour indiquer la distance par rapport à la norme. Ainsi, dans le cas de *Il ne faut pas vendre la peau de l’ours avant de l’avoir tué*, c’est l’ordre normal des événements qui n’a pas été respecté : en effet, d’habitude, on tue l’ours d’abord, et seulement après on en vend la peau. Dans *Ce n’est pas à un vieux singe que l’on apprend à faire des grimaces*, l’action n’est pas adaptée à l’interlocuteur : a priori, on apprend quelque chose à une personne qui ne sait pas le faire, et non pas à un expert dans la matière.

En attribuant à X une caractéristique Z ou en indiquant l’absence de Y, le proverbe indique l’éloignement par rapport aux éléments stéréotypiques propres à la classe des X, et le locuteur assume cette distance. Dans la situation évoquée, le lien stéréotypique entre X et Y est brisé : il n’est pas normal de considérer accomplie une action non encore achevée ni d’essayer d’apprendre quelque chose à un expert dans la matière. Ainsi, on trouve souvent dans ce sous-groupe de proverbes des indications explicites de disqualification, par exemple à travers une construction emphatique (*Ce n’est pas à un vieux singe...*) ou des modalités déontiques (*Il ne faut pas vendre la peau de l’ours avant de l’avoir tué...*). On souligne ainsi à travers la négation, le caractère exceptionnel, inhabituel, de la situation considérée, trait que le locuteur condamne. Comme indiqué plus haut, le fait de souligner que dans ces

10. De type typifiante a priori, acceptant donc les exceptions.

cas, on s'éloigne de la norme revient à valider indirectement celle-ci et à postuler simultanément une autre règle complémentaire : Il y a des cas où X est Y' / Z.

Conclusion

À travers cette étude, nous avons voulu montrer le rôle fondamental joué par la notion de règle dans les proverbes. Qu'il s'agisse d'un cas soulignant la vérification de la règle générale – écartant donc l'existence pourtant possible de contre-exemples – ou d'un cas indiquant que la situation considérée s'éloigne de la règle générale, les proverbes valident toujours cette règle sous-jacente. Dans le premier cas, nous sommes face à une validation directe et dans le deuxième, face à un schéma de validation indirecte. Si, comme nous l'avons constaté dans les définitions, les proverbes présentent comme trait fondamental leur valeur prescriptive, liée à une règle générale sous-jacente, il n'est pas étonnant que les études sur les proverbes se soient concentrées sur le premier groupe, où le rappel de la norme est plus transparent.

— Silvia PALMA
Université de Reims Champagne-Ardenne

Œuvres citées

ANSCOMBRE, Jean-Claude (1994) : « Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative ». *Langue Française*. N°102 : 95-107.

— (1997) : « Reflexiones críticas sobre la naturaleza y el funcionamiento de las paremias ». *Paremia*. 6 : 43-54.

— (1999) : « Estructura métrica y función semántica en los refranes ». *Paremia*. 8 : 25-36.

264

— (2002) : « La nuit, certains chats sont gris, ou la généricité sans syntagme générique ». *LINX*. 47 : 13-30.

KLEIBER, Georges (1989) : « Sur la définition du proverbe ». *Recherches Germaniques*. Vol. 2 : 233-252.

— (2000) : « Sur le sens des proverbes ». *Langages*. 139 : 39-58.

— (à paraître) : « Pour une classification sémantique des proverbes ». Colloque « Tous les chemins mènent à Paris Diderot ». 29 juin-2 juillet 2011.

Langages N°139 (2000) : « La parole proverbiale », Paris, Larousse.

MÉNDEZ PÉREZ, Alejandra (1996) : « Mnemotecnia del refrán: las rimas y la estructura ». *Paremia*. 5 : 183-186.

PALMA, Silvia (2000) : « La négation dans les proverbes ». *Langages*. 139 : 59-69.

— (2004) : « Negación, refranes y estereotipos ». *Letras de Hoje*. 35. Revue trimestrielle publiée par Pontificia Universidad Católica de Rio Grande do Sul, Porto Alegre, Brésil : 121-132.

— (2005) : « La regla y la excepción en los refranes ». *Paremia*. 14 : 97-104.

— (2007) : *Les éléments figés de la langue. Etude comparative français-espagnol*. Paris : L'Harmattan.

— (2012) : « Proverbes doxaux et paradoxaux ». ANSCOMBRE, J.-C., DARBORD, B., ODDO, A., Dir. *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*. Paris : Armand Colin : 67-80.

RIEGEL, Martin (1987) : « «Qui dort, dîne» ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques ». Riegel, M. & Tamba, I., Dir. *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*. Paris : Klincksieck : 85-99.

SCHAPIRA, Charlotte (1999) : *Les stéréotypes en français*. Coll. L'essentiel français. Paris : Editions Ophrys.

SEVILLA MUÑOZ, Julia (1992) : « La terminologie parémique française et sa correspondance espagnole ». *Terminologie et traduction*. 2.3 : 331-343.

Dictionnaire *Le Petit Robert*, Paris : Editions Le Robert, 1994.

Dictionnaire *Trésor de la Langue Française* en ligne (<www.atilf.atilf.fr>).